...et si nous retournions en Oranie !

« TRAVAILLER ET VIVRE AU PAYS »

L'amer Michel, ayatollah en second de l'Hexagone, voit **« dans les années à venir de grandes douleurs pour la France, et aussi de la tristesse et de la colère. Dans les 25 ans qui viennent** (quel prophète !) **il y aura un conflit entre la France et le monde anglo-saxon... »** (France-Inter du 18-4-79). L'amer Michel joue à la fois le rôle de la Pucelle et de Cassandre. Il doit entendre des voix, mais peut-être sont-ce celles des saintes victimes de Bab-el-Oued et d'Oran !... Et il a aussi des visions, peut-être celles du repli dans l'île de La Réunion, du gouvernement de l'Hexagone si... Et peut-être pense-t-il déjà à son prochain **"Courrier de la colère"**. Alors, on peut légitimement se demander s'il ne relèverait pas d'une certaine thérapeutique. Depuis qu'il n'est plus rien que... député de La Réunion, le pauvre homme est en train d'élever, bon an mal an, son propre **"mur des lamentations"**. Un mur qui finira, n'en doutons pas, par s'écrouler et l'écraser sous les coups de sa maladive éloquence. Tel que nous le connaissons depuis un peu plus d'un quart de siècle, il a des regrets ; on ne l'écoute plus comme à l'époque où, à la tribune du Sénat, jouant alors les Danton ou les Saint-Just, il tempêtait contre les Princes de la IVe République, accusés d'**emprunter les chemins de la trahison.** Mais nombreux sont les **"veaux"** qui ne marchent plus aux exhortations du caporal-clairon, **ni à pieds, ni en voiture, ni en skate-board...** On voit mal, en effet, la **France vacharde** se réveiller et descendre dans la rue et, hélas ! mille fois hélas ! il n'y a plus d'Algérie française, plus de Pieds-Noirs pour entrer avec fracas dans un autre G.G. Alors ? Alors, reposez armes ! Formez les faisceaux ! Et allez vous coucher ! L'étable est grande ouverte.

Pour nous, rassemblement pour aller à la rencontre d'autres souvenirs. Des souvenirs que je vais essayer d'évoquer selon la forme de ma mémoire, mais avec l'**aide** de quelqu'un de chez nous, pour mieux faire comprendre (aux autres) notre attachement à ce qui était et reste malgré tout **notre terre.** Car **« travailler et vivre au pays »,** ce pays qu'avec nos pères nous avons bâti et fait fructifier de notre sang, de notre sueur, des battements de notre cœur, c'était aussi notre volonté la plus ardente, la plus fervente, la plus légitime. Mais la France ne l'a pas voulu, et quand nous disons la France, nous pensons aussi, bien sûr, aux populations du Nord, de la Moselle, et d'ailleurs, qui ont bruyamment manifesté pour pouvoir **« travailler et vivre au pays ».**

***

Le lecteur comprendra pourquoi je rappelle cette citation **« Travailler et vivre au pays »,** qu'il a lue dans la presse, qu'il a entendue à la radio et à la télévision. Mais il m'appartient d'aller encore plus loin, car j'aime bien mettre les **points sur les i,** faute de pouvoir en mettre d'autres ailleurs que sur une lettre. Alors, écoutez ou, plutôt, lisez, ne serait-ce que pour permettre à nos compatriotes d'user, le cas échéant, de répliques aussi véridiques que percutantes à l'endroit de bonimenteurs.

LETTRE DU PREMIER MINISTRE AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Paris, le 8 décembre 1960

Monsieur le Président,

Conformément aux délibérations du Conseil des ministres de ce jour, j'ai l'honneur de vous proposer, au nom du Gouvernement, de soumettre au référendum, en vertu de l'article 11 de la Constitution, le projet de loi concernant l'autodétermination des populations algériennes et l'organisation des pouvoirs publics en Algérie avant l'autodétermination.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mon profond respect.

Signé : Michel DEBRE.

Le 6 janvier 1961, s'adressant au pays, **la prétendue légitimité,** c'est-à-dire l'**Autre,** terminait sa harangue à la radio et la télé par ces mots, véritable atteinte à la conscience : **« ... En vérité — qui ne le sait ? — l'affaire est entre chacune de vous, chacun de vous, et moi-même. Françaises, Français, tout est simple et clair ! C'est un OUI franc et massif que je vous demande pour la France »** la France ?...

Le surlendemain, 8 janvier 1961, **le Nord,** par **829 848 voix sur 1 081 950 suffrages exprimés, la Moselle,** par **325 325 voix sur 362 222,** donnaient carte blanche au bradeur pour disposer de nous. A titre de simple information, par **85 321 OUI contre 3 912 NON, l'île de La Réunion** en faisait autant. Ne l'oublions pas, c'était là voter **notre exil et les suites qui en découlent encore.** Car nous n'avions pas le droit, nous, de... « travailler et vivre au pays ».

Je n'ose pas indiquer le nombre de Oui et de Non des Alpes-Maritimes, cela ferait vraiment trop mal au cœur aux **quelques milliers de Pieds-Noirs qui ont eu la mémoire courte lors des élections de 1978,** en votant précisément pour ceux qui avaient **massivement voté OUI** lors du référendum sus-visé. »

Cela étant, en route pour de nouvelles étapes.

I. — VALMY

« Il est des sites que l'on traverse sans s'arrêter, avec indifférence, et qui sont cependant, pour ceux qui y vivent, tellement attachants. Que le voyageur gratte légèrement cette carapace engourdissante, et alors apparaîtra une vision nouvelle et combien attrayante. Promenons-nous, si vous le voulez, dans un petit coin de cette bonne vieille terre algérienne. Aux portes d'Oran, au milieu de la plaine desséchée que domine la « longue vipère assoupie » *du djebel Murdjajo, on découvre Valmy, petite bourgade, s'abritant sous les oliviers, les faux-poivriers et les ficus. L'Oranais traverse cependant cette petite oasis avec le suprême dédain, sans le moindre regard pour le paysage, un village insignifiant malgré son nom. Seuls les bâtiments de la Marine Nationale et le petit monument de la colonisation française attirent l'attention du voyageur. Né de la grande épopée de 1830, Valmy est resté jusqu'en 1962 une belle réussite française et a vu longtemps, mêlés dans la plus parfaite entente, 6 000 musulmans et européens. »*

***

Cette introduction émane de M. Jean Morral, et elle est extraite d'une monographie qu'il a écrite en 1963, alors qu'il était en **« formation professionnelle »** à l'Ecole Normale de Versailles, pour servir de mémoire à son diplôme de fin d'études. Bachelier en 1962, lors de la session organisée pour les rapatriés, entré en octobre de la même année, après concours, à l'E.N. de Versailles, il est actuellement instituteur à Chatou, dans le département des Yvelines. Il faut maintenant que je dise de quelle manière je suis entré en possession de son ouvrage, qui aurait pu être plus attractif, bien qu'il le soit à divers degrés, d'autant qu'il comporte plus de trente pages. C'est bien simple, l'unique raison en est la riche chaîne d'amitié que constitue l'« Echo de l'Oranie » ; l'intérêt passionnel que provoquent les souvenirs du pays perdu que je fouille dans ma mémoire depuis l'exil, et que j'étale avec plus ou moins de bonheur et d'humeur dans ces pages, en fournit la preuve.

Les lecteurs doivent se rappeler mon évocation de Misserghin, enrichie des renseignements que m'apporta Mme Blanc, fille du dernier enseignant à l'école de ce village aux **Fruits d'or,** aujourd'hui en retraite en Haute-Garonne. Eh bien, le hasard faisant parfois bien les choses, c'est d'une rencontre entre ces deux enfants de chez nous qui se sont passionnés pour décrire et faire revivre leurs villages, que j'ai pu avoir par M. Bignand l'ouvrage de Jean Morral.

Cependant, avant de poursuivre, je dois ajouter que M. Jean Morral a exprimé le désir de rendre hommage à l'ancien secrétaire de la mairie de Valmy, M. Claude Pedrotti, auteur d'un remarquable ouvrage historique intitulé **"Valmy"**, édité chez nous un an avant l'exil. Il a, en effet, puisé dans cet ouvrage de nombreux détails pour parfaire sa monographie. Hommage justifié auquel je tiens à m'associer.

Et maintenant, allons au "Figuier" pour en cueillir les fruits.

VALMY - EL KERMA...

... Autrement dit **"Le Figuier"**, à cause du figuier d'envergure qui était, si on peut dire, l'unique ornement d'une morne et vaste plaine, le seul arbre, à l'heure de la conquête, à quelques lieues à la ronde.

Cette étendue dite du **« Figuier »** était partie intégrante de la plus grande partie du territoire communal, d'une longueur de 13 km dans le sens Ouest-Est, et d'une largeur de 3 km. **« Terre la plus sèche, la plus salée, la plus infertile et la plus plate »** dit Jean Morral, dont l'horizontalité a favorisé l'installation d'un aérodrome et d'un champ de manœuvres.

Après la prise d'Oran en 1831, la seule végétation naturelle était la broussaille, lieu de rendez-vous de tous les insectes et bestioles de la création, lieu de prédilection des reptiles et cambuse des oiseaux de proie. A la veille de l'exode, et ce depuis des décennies, à la limite Sud-Est, c'était la zone des cultures de la vigne et des céréales, œuvre des pionniers et de leurs descendants, après, bien sûr, toutes les vicissitudes que l'on sait, œuvre que la grande majorité de la paysannerie de l'Hexagone a toujours ignorée, quand elle ne l'a pas calomniée. Mais passons, car j'ai envie d'écrire, comme l'auteur du **« Génie du Christianisme »** que **les deux caractères de l'esprit français sont la malveillance et le dénigrement.**

***

C'est le 4 février 1848 que Louis-Philippe, le Roi des Français, l'**usurpateur** selon les légitimistes de 1830, décréta que le lieudit "Le Figuier" prendrait nom de Valmy, en souvenir de la victoire remportée par les volontaires de 92, commandés par les généraux Kellermann et Dumouriez, contre l'armée des coalisés dirigée par le duc de Brunswick. Mais la région est déjà pacifiée. Quand nous sommes arrivés à Oran, début 1831, un Bey originaire de la Régence de Tunis tentait de s'y installer. Le général Berthezène prend alors contact avec les descendants des supplétifs (Douaïrs et Zmélas) du chérif Moulay Ismaël. Au XVIIIe siècle (1707), ceux-ci avaient fait leur soumission au Bey d'Oran de l'époque et s'étaient établis sur le pourtour de la Sebkhra, c'est-à-dire sur la plaine de la M'Léta et du Figuier. Les excellentes relations qui s'instaurèrent entre les supplétifs dirigés alors par un descendant du chérif précité, Mustapha Ben Ismaël, et les troupes françaises ne furent pas du goût de l'Emir Abdelkader, lequel se heurta alors au général Desmichels, successeur du général Berthezène. L'Emir voulait que Douaïrs et Zmélas soient dans son obédience, et un traité fut alors signé le 26 février 1834, dit Traité d'Oran, un traité bilingue avec deux versions très différentes, qui ne fut pas agréé par Ben Ismaël, celui-ci refusant nettement de se soumettre à Abdelkader. Et **la poudre parla...** au détriment de ce dernier, qui collectionna de cuisants revers. Tous ces détails sont empruntés à la monographie de Jean Morral, de même ceux qui vont suivre, car il y a longtemps que l'Histoire détaillée de l'Algérie Française est sortie de ma mémoire :

« Le général Trezel remplaça le général Desmichels en février 1835. Abdelkader voulait obliger les Douaïrs et les Zmélas à se retirer de leurs territoires proches d'Oran (sans doute pour prendre leur place). Un mouvement d'émigration s'opérait dans la région de Misserghin sous la direction d'un allié d'Abdelkader, El Mazari, neveu de Mustapha Ben Ismaël. Le général Trezel stoppa net ce mouvement en s'établissant le 14 juin à Misserghin. Pour réagir, El Mazari fit arrêter le lendemain un homme marquant des Douaïrs qui s'opposait à la décision de l'Emir. Cet homme était déjà emmené, garrotté sur un cheval, lorsque les cavaliers de sa tribu parvinrent à le délivrer. C'était un arabe noble de "Grande Tente", *Ismaël Ould Cadi, qui voua dès lors une fidélité et un attachement sans limites à la cause française. »*

A ce propos, les natifs de Lourmel et d'Er-Rahel sont bien placés pour en connaître et en parler. Quant à moi, j'ai le souvenir de l'épouse du fils d'Ismaël Ould Cadi, qui habitait le quartier Saint-Antoine à Oran, une maîtresse femme connue pour sa générosité et ses qualités de cœur.

Profitant de la situation ci-dessus exposée, après la délivrance d'Ismaël Ould Cadi, le général Trezel se rendit au Figuier pour négocier avec les Douaïrs et les Zmélas, c'était le 16 juin 1835 :

« De Misserghin, il a amené 700 hommes de la Légion Etrangère, 600 du 1er Bataillon d'Infanterie Légère d'Afrique, 300 chasseurs à cheval, 240 canonniers avec 5 pièces approvisionnées à 32 coups. D'Oran, il a fait venir 600 hommes du 60e de Ligne, 3 bouches à feu et des munitions. Il avait alors 4 pièces de campagne et 4 pièces de montagne approvisionnées chacune à 100 coups. Le nombre de cartouches fut élevé de 40 à 80 par fusil. (Détails donnés par le général de Martimprey dans un livre « Souvenirs d'un officier d'Etat-Major : Domination française dans la province d'Oran » (1830-1847). *Dans la soirée du 16 juin, les Douaïrs et les Zmélas, avec l'autorisation de Mustapha Ben Ismaël qui est bloqué par les troupes de l'Emir dans le Méchouar de Tlemcen, vinrent au camp du général Trezel traiter avec lui. On rapporte ces mots de Mustapha Ben Ismaël :* Soldat, je ne puis obéir qu'à des soldats ! *Ce traité signé au Figuier va consacrer l'alliance entre les tribus Douaïrs et Zmélas et la France contre Abdelkader. »*

CONCLUSION PROVISOIRE

La fois prochaine, je poursuivrai l'évocation de Valmy, puisque j'ai le plaisir d'avoir à ma disposition des renseignements et des détails de nature à lui donner un certain relief. Mais pour conclure cette première partie, il sied de parler du Monument du Figuier, situé à l'entrée du village, non loin de l'ancien camp dont nous dirons un mot une autre fois, mais une plaque commémorative retrace, en français et en arabe, les causes de son érection. En voici le libellé :

« Habitants de Valmy, ce monument a été élevé le 11 novembre 1893, M. Jules Cambon étant Gouverneur général de l'Algérie ; M. Henri de Malherbe, préfet d'Oran ; M. Nerat de Lesguisé, maire de Valmy, par le Caïd Mazari Ben Aouda Ben Ismaël (officier de la Légion d'honneur), au nom des Douaïrs et Zmélas, en souvenir du traité passé le 16 juin 1835 entre le Général Trezel et les chefs des tribus, Adda Ould Othman Ben Ismaël pour les Douaïrs, El Hadj El Ouza pour les Zmélas, et comme témoignage de leur éternelle reconnaissance. »

***

Si le machiavélique aventurier que nous avons eu le malheur de connaître avait vraiment eu dans l'esprit, en 1960, au moment de l'affaire Si Salah, la sauvegarde de notre pays, en raison des signes concrets annonçant la fin de la rébellion, son nom eût été gravé en lettres d'or sur les murs de nos demeures, au lieu de l'être en caractères de sang dans notre mémoire.

Lorsque je resterai sur la route, à l'ultime minute de rendre le dernier soupir, je crois bien, j'en suis même sûr, que j'aurai encore cette pensée au fond du cœur ; que **je reverrai** mon pays où j'aurais tant désiré y reposer mes cendres.

(A suivre.) François RIOLAND.

N.B. — On m'a écrit depuis la parution du dernier numéro de l'Echo. Je ne répondrai à nul d'entre ces compatriotes qui ont cru devoir me faire un reproche. Qu'ils sachent simplement que ce reproche est absolument injustifié.